

AGRI Install



Vous êtes éligible au dispositif AGRI Install ?

Vous devez désormais solliciter une structure d'accompagnement pour consolider votre projet d'installation.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF AGRI INSTALL ?

Avec AGRI Install, la Région soutient l'installation des agriculteurs (h/f) au démarrage de leur activité à travers deux aides à la trésorerie pour tout nouvel installé :

- Pour les moins de 40 ans : aide forfaitaire de 22 000 €, financée par l'UE, pour une installation à titre principal (dotation jeune agriculteur).
- Pour les plus de 40 ans ou les installations équine et salicoles : aide de 8 000 € financée par la Région Bretagne.

En amont de la demande d'aide AGRI Install, il convient de solliciter une structure labellisée chargée de vous accompagner dans la réflexion de votre projet. L'accompagnement prend du temps et ces démarches s'anticipent le plus tôt possible. Les offres des structures labellisées s'adressent à tout porteur de projet souhaitant bénéficier du dispositif AGRI Install.

QUEL EST LE ROLE DES STRUCTURES LABELLIÉES ?

Dans la continuité du parcours à l'installation comprenant l'entrée au Point d'accueil installation, le plan de professionnalisation personnalisé (3P) et le stage 21h, la Région Bretagne a labellisé 3 structures d'accompagnement. Celles-ci sont chargées d'aider à la définition et à la sécurisation du projet d'entreprise, sur les aspects technico-économiques, humains, réglementaires, fiscaux et sociaux, et d'engager la réflexion vers la transition agro-écologique.

Les structures labellisées se portent garantes de l'analyse globale du projet d'installation et des points de vigilances. Leur rôle consiste à :

- présenter les démarches préalables à la mise en œuvre du projet
- vérifier les critères d'éligibilité pour une demande de DJA ou SIA
- apporter une analyse extérieure et neutre du projet, en vérifiant sa cohérence et sa faisabilité
- faciliter la constitution du dossier de demande d'aide

QUI CONTACTER POUR UN ACCOMPAGNEMENT ?

En Bretagne, trois structures sont labellisées par la Région. Elles proposent différents types d'accompagnement :

	Chambre d'agriculture de Bretagne	Réseau des agriculteurs et agricultrices bio de Bretagne	Inpact Bretagne et FRCIVAM
	<ul style="list-style-type: none"> • Pack installation sur l'ensemble des étapes, de la construction du projet aux 1ères années d'installation • Accompagnement global proposé par un conseiller entreprise, sur toutes les dimensions du projet, en appui sur un réseau d'experts • Appui au montage du dossier de demande d'aide, du dépôt jusqu'au paiement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau d'expert.es spécialisé.es en accompagnement de projets bio et appuyé par des partenaires aux expertises sélectionnées (techniques, organisation du travail, sécurisation des débouchés, chiffrage, financement). • Accompagnement sur-mesure, alternant collectif et conseil individuel, qui favorise l'autonomie des futurs agriculteurs et agricultrices bio. • Analyse globale du dossier de demande d'aide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au montage du dossier en autonomie, lors d'ateliers collectifs avec l'appui du groupe et des accompagnateur·ices. • Analyse et points de vigilance du projet avec un·e paysan·ne déjà installé·e.
Côtes d'Armor	Cécile TATIBOUET Tél. 02 96 79 21 45 installation22@bretagne.chambagri.fr	GAB22 Tél. 02 96 74 75 65 www.agrobio-bretagne.org/reseau/gab-22	Agriculture paysanne 22 - Pauline Hardy Tél. 07 81 27 69 81 p.hardy@agriculturepaysanne22.fr
Ille-et-Vilaine	Julie GAMBARETI Tél. 02 23 48 29 90 installation35@bretagne.chambagri.fr	AGROBIO 35 : Cécile KESSLER Tél. 06 04 51 21 30 c.kessler@agrobio-bretagne.org	Civam35 IT - Mathilde Lefèvre Tél. 07 43 10 16 61 mathilde.lefevre@civam.org
Finistère	Blandine BEGOC Tél. 02 98 52 48 05 installation29@bretagne.chambagri.fr	GAB29 Tél. 02 98 25 80 33 www.agrobio-bretagne.org/reseau/gab-29	Civam 29 - Valentin Hillairet Tél. 07 84 59 45 37 civam29@orange.fr
Morbihan	Aurélië GAUTIER Tél. 02 97 46 59 02 installation56@bretagne.chambagri.fr	GAB 56 Tél. 02 97 66 32 62 www.agrobio-bretagne.org/reseau/gab-56	La Marmite - Steeven Guiho et Simon Buot Tél. 07 88 20 79 85 lamarmite.asso@yahoo.fr